

ÉCONOMIE

Filière cuir : les entreprises
et le territoire en action

TRAVAUX

L'agglo investit
pour votre quotidien

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La rénovation énergétique



**L'AGGLO
UN TERRITOIRE
DE COOPÉRATION**



UNE AGGLO

des services



17 Zones d'activités

2 Pépinières d'entreprises

2 Espaces coworking

75 Sites touristiques

59 Écoles

17 Structures d'accueil Petite enfance

8 Médiathèques

2 Cinémas

1 Office de tourisme (et 8 antennes)

2 Cyber bases

1 Couveuse maraîchage bio

3 Équipements culturels (Archéosite de Montans, Centre de céramique contemporaine de Giroussens, Conservatoire de l'outillage du Pays des bastides)

sommaire

12



L'AGGLO UN TERRITOIRE DE COOPÉRATION

AGGLO PRATIQUE 4 **AGGLO ACTUS** 6

INITIATIVES 8 **COMPRENDRE** 11

15 TRAVAUX
L'agglomération investit
pour votre quotidien

**20 DÉVELOPPEMENT
DURABLE**
La rénovation énergétique

LES PAGES ÉCO 17

ÉVÉNEMENT 22

AGENDA 23



N° ISSN 2557-129X

Impression : imprimé par l'imprimerie Escourbiac à Graulhet, certifiée PEFC, ISO 12647-2 et Imprim'Vert pour l'ensemble de ses consommables. - Tirage : 36 500 exemplaires. Dépôt légal en fin d'année.

Crédits Photos : Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, communes de Brens, Couffouleux, Labessière-Candeil, Graulhet, Gaillac, Montans, Rabastens, Cahuzac-sur-Vère, Florentin, Comité des fêtes de Fénols, LanternGroup, David Desreumaux, François Moura, Dominique Viet, Samuel Dumas, Benjamin Lefebvre, iStock, Ronstick, Pixabay, Freepik, Fotolia, Raynaud Photo, Comité départemental du tourisme.

Responsable de la publication : Paul Salvador, président de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet - Réalisation et conception graphique : Service communication Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet.

ÉDITO



Les communes, cellules démocratiques de proximité, font vivre au quotidien les services et animent le lien avec les habitants. Les maires et les élus municipaux, ainsi que les agents communaux œuvrent au bien-vivre sur nos communes aux côtés des associations.

Sur une grande intercommunalité, la commune doit, encore plus, être la porte d'entrée pour les citoyens, un lieu de ressources et d'information.

Les élus municipaux détectent, mobilisent, accompagnent les énergies et les initiatives.

Le partage et la coopération s'organisent entre les communes et l'agglomération, mais aussi entre les communes elles-mêmes sous forme de bassins de vie. Pour la gestion des écoles au quotidien, pour l'instruction des autorisations d'urbanisme, pour l'orientation des parents en recherche d'un mode de garde,... grâce au lien agglomération-communes, « solidarité » à l'échelle de l'agglomération peut se conjuguer avec « proximité et réactivité » pour les citoyens.

L'agglomération, à son échelle, permet de faire à plusieurs ce qui ne peut pas être fait seul, grâce à la solidarité financière. Par exemple la gestion des écoles et du périscolaire à l'échelle de l'agglomération représente la chance d'offrir à tous les enfants du territoire un environnement éducatif de qualité.

C'est par la coopération entre l'agglomération et les communes que nous souhaitons œuvrer à l'égalité entre les citoyens.

À l'approche de cette fin d'année je vous souhaite à tous de belles fêtes.

PAUL SALVADOR

Président de la Communauté d'agglomération

PRATIQUE

Petite enfance

UN NOUVEAU SERVICE POUR LES PARENTS DE JEUNES ENFANTS : LE RELAIS PETITE ENFANCE



Afin d'**accompagner les parents** dans leurs démarches, un Relais petite enfance s'est organisé au sein de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet. Ce service permet de disposer de la liste des **assistantes maternelles agréées**, d'être renseigné sur le **contrat de travail** des assistantes maternelles, de connaître les **actions de soutien** à la fonction parentale,...

Pour cela, une **permanence téléphonique** permet d'obtenir les premières informations et de convenir d'un rendez-vous avec un professionnel de la petite enfance.

Ce **rendez-vous individualisé** a pour objectif d'évaluer leurs besoins

et de les orienter vers le choix le plus adapté à leur situation.

Au cours des échanges, les familles peuvent alors bénéficier de renseignements sur les **crèches du territoire**, l'**accueil au domicile** des assistantes maternelles et les modalités du congé parental.

À l'issue de cette rencontre le parent dispose des éléments pour faire un choix éclairé en réponse à ses préoccupations parentales.

La famille sera alors accompagnée par le service tout au long de ses démarches (mise à jour de sa demande d'accueil en crèche, contractualisation avec une assistante maternelle,...)

Pour contacter le Relais petite enfance : 05 81 99 68 15 (du lundi au vendredi de 13h30 à 17h00)

ACCUEIL EN CRÈCHE DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP



Gaillac-Graulhet Agglomération a élaboré un Plan handicap petite enfance avec l'ensemble

des crèches du territoire et avec le soutien de la CAF du Tarn, afin de garantir un accueil prioritaire et de qualité pour les enfants en situation de handicap. Avec cet accueil prioritaire, la Communauté d'agglomération souhaite favoriser un accueil inclusif des enfants en situation de handicap et un accueil bienveillant des familles. Ainsi, plus de 24 enfants ont bénéficié de cet accueil dans 7 crèches différentes en 2017.

Environnement

TROP DE TEXTILES DANS LES POUBELLES

Que faire des textiles dont on veut se séparer ? On peut les raccommorder, les relooker, les proposer à des proches, les vendre sur des sites internet ou dans des vide-greniers, et bien sûr, tout simplement les donner...

Tous les articles récupérés connaissent une nouvelle vie : don aux personnes en grande précarité, vente à petit prix dans un réseau de friperies solidaires ; les autres seront recyclés en isolant thermique, rembourrage,...

Des bornes à textiles sont à la disposition du pu-

blic. Leur nombre est en constante augmentation sur Gaillac-Graulhet Agglomération : déchèteries, place de village, parkings des grandes surfaces...

Pour trouver le point d'apport le plus proche de chez vous, consultez www.lafibredutri.fr



Environnement

LE VERRE EST RECYCLABLE À L'INFINI !



Les bouteilles, bocaux, pots (de yaourt, bébé, sauces,...) en verre se recyclent à l'infini ! Peu importe la taille, la couleur ou le contenu. Les couvercles en métal doivent se mettre avec les emballages recyclables : caissettes, bacs ou sacs jaunes.

Des sacs de pré-collecte, pour transporter vos emballages en verre de votre domicile au point de collecte pour le verre, sont à votre disposition sur demande auprès du **service déchets** : dechets.menagers@ted.fr ou aux **permanences de Gaillac** (le vendredi matin, n°127 avenue Dom Vayssette) **et Graulhet** (jeudi de 9h à 11h, zone industrielle du Rieutord).

Politique de la ville

TESTEZ VOTRE PROJET DE COMMERCE DANS UNE BOUTIQUE ÉCOLE

La Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, au travers du contrat de ville de Graulhet, lance une expérimentation de boutique école. Ce dispositif permet à des porteurs de projet de le **tester en situation réelle** dans une boutique au centre ville de Graulhet pendant **2 mois**. La boutique école permet aux porteurs de projets de commercialiser leur production et de bénéficier de **séances d'infos**, de **conseils** collectifs et



individuels sur la création d'entreprise (marketing / merchandising / gestion). **Deux sessions** sont envisagées pour **6 participants demandeurs d'emplois** par session résidant sur le territoire (en Zone de revitalisation rurale ou dans les quartiers prioritaires). Cette expérimentation se déroule jusqu'à mai 2019.

Pour tout renseignement et dépôt de candidature : Politique de la Ville - Graulhet : 05 63 42 85 50.

Médiathèque

UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR LE RÉSEAU



La médiathèque d'agglomération s'est doté d'un nouveau site internet avec une offre renforcée pour l'utilisateur. Ce dernier peut ainsi consulter le catalogue, gérer son compte, effectuer des réservations mais également, par exemple, s'inscrire à des animations. Le site se distingue par la diversité des sujets traités et des contenus attractifs (actualités, vidéos, conseils de lecture, reportages,...). Autre nouveauté : une application mobile pour, à tout moment, consulter son compte ou réserver des documents.

media.ted.fr | facebook.com/mediatheque.tarndadou/
Application 'Ma bibli' sur Google Play et App Store

Archéosite

À TRAVERS LES LIGNES : ARCHÉOLOGIE DE LA GRANDE GUERRE



Les animations autour de l'Armistice ont déjà réunies à Montans près de 600 élèves du territoire intercommunal. Mais alors qu'une grande collecte organisée par l'Association des anciens combattants de Montans a permis de rassembler des centaines d'objets, l'Archéosite vous convie à en découvrir une partie en lien avec l'exposition «*À travers les lignes*», réalisée par les Archives départementales. La Grande Guerre à hauteur d'hommes. À découvrir jusqu'à la fin de l'année.

ACTUS

Tourisme

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION S'INSCRIT DANS LES GRANDS SITES !



grands-sites-occitanie.fr

Suivant les traces de la région Midi-Pyrénées dont elle est pour partie l'héritière, l'Occitanie braque les projecteurs sur 40 de ses destinations les plus remarquables à travers le label Grands sites. L'objectif est moins de mettre en valeur des villages ou mo-

numents isolés (à quelques exceptions près) que des entités territoriales plus larges appréhendées comme des destinations touristiques. Dans ce club select où chaque membre est soigneusement choisi, le Tarn est représenté trois fois par Albi, et par deux

territoires couvrant plusieurs communes : les sources du Canal du Midi et Cordes-sur-Ciel et Cités médiévales. Ce dernier ensemble qui s'étale sur deux départements regroupe donc Cordes-sur-Ciel, Penne et Bruniquel ainsi que les deux « plus beaux villages de France » de notre Communauté d'agglomération : Castelnau-de-Montmiral et Puycelsi ! Un Grand Site à remonter le temps pour (re) découvrir nos trésors perchés à l'orée de la forêt de Grésigne dont les pierres ont nombre d'histoires à vous raconter !

Événementiel

À LA DÉCOUVERTE DU CUIR DE GRAULHET



Après une première édition qui avait vu 815 personnes visiter 16 entreprises et plus de 200 parcourir les salles de

la Maison des métiers du cuir, l'office de tourisme a lancé le deuxième acte de « Graulhet le cuir dans la peau » ! Près de 1100 visiteurs ont profité, les 24 et 25 octobre derniers, de l'ouverture exceptionnelle des ateliers de 19 entreprises qui œuvrent dans différents secteurs de la fabrication du cuir. Au programme, des mégisseries et des maroquineries bien sûr, mais aussi de l'outillage et de la chimie, car à Graulhet on fabrique le cuir de A à Z. Trois nouvelles maroquineries ainsi qu'un atelier spécialisé dans le cuir de poisson se sont pris au jeu cette année.

Autre nouveauté, la visite de la régie municipale des eaux qui a pu démontrer que traitement des peaux et propreté de l'eau riment au sens propre comme au figuré ! Graulhet et le cuir, c'est une histoire bien actuelle commencée dès le moyen-âge et qui n'a de cesse de se réinventer. En témoignent ces anciennes mégisseries du centre-ville, magnifique patrimoine industriel, réhabilitées en centre culturel ou en brasserie que les visiteurs ont pu découvrir avant de se lancer dans des ateliers d'initiation inédits.

Salon du livre de Gaillac

23^E ÉDITION EN COOPÉRATION AVEC LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE



L'agglomération souhaite faciliter l'accès à l'offre culturelle de proximité et aller à la rencontre des publics au-delà des murs des médiathèques. Cette année, le Salon du livre de Gaillac a fait l'objet d'une coproduction ville-agglomération. Une coproduction sous le signe de la complémentarité des compétences, qui a pour objectif de faire rayonner sur l'ensemble du territoire la venue des nombreux auteurs, illustrateurs, scénaristes et dessinateurs. Un premier bilan plus que satisfaisant avec des rendez-vous traditionnels dans les écoles, les médiathèques et l'ALAE de l'Agglomération. Au menu également, concert, exposition et nouveautés avec entre autre un spectacle à Rabastens et de nouvelles actions impulsées et animées par les bibliothécaires sur le site. 2019 promet de belles réjouissances au programme !

Jeunesse

ENCORE UN SUCCÈS POUR LE SPECTACLE DES JAC'S



Dans le cadre du projet JAC'S (jeunes ados cultivés), mis en œuvre par le service Éducation jeunesse de Gaillac-Graulhet Agglomération, 18 adolescents âgés de 12 à 17 ans ont donné 7 représentations de leur spectacle sur la thématique des marchés du pays. Ils ont joué dans 3 maisons de retraite de Gaillac (St-Jean, St-André et les 7 fontaines) et ont fait 4 représentations tous publics à Técou en juillet puis à Castelnau-de-Montmiral,

Lisle-sur-Tarn et Gaillac en septembre. 550 personnes ont pu les voir évoquer le patrimoine culturel et touristique de la Communauté d'agglomération grâce à des personnages hauts en couleur et des dialogues drôles, décalés et instructifs.

Dans le cadre de ce projet, les jeunes ont pu partir en séjour culturel à Paris pendant 5 jours afin de finaliser le projet et valoriser leur engagement et leur investissement.

Visite

LA RECTRICE DE L'ACADÉMIE DE TOULOUSE DANS UNE ÉCOLE DE L'AGGLOMÉRATION À GRAULHET

Jeudi 20 septembre, Anne Bisogni-Faure, nouvelle rectrice de l'Académie de Toulouse, a réservé sa rentrée au groupe scolaire d'En Gach à Graulhet. Accompagnée des élus de l'agglomération et de la ville mobilisés sur le projet éducatif communautaire, elle a visité 2 classes de CP qui bénéficient du dédoublement et a pu s'entretenir avec les enseignants et les élus. L'agglomération a investi 270 000 € dans les écoles de Graulhet et Briatexte concernées par ce dédoublement. Le même montant est prévu pour la rentrée 2019 pour le dédoublement des classes de CE1. La rectrice a ainsi pu relever

le fort investissement des communes et de la communauté d'agglomération pour la réussite éducative des enfants et le partenariat étroit tissé avec l'Éducation nationale grâce au projet éducatif communautaire. Il s'agit d'une démarche ambitieuse et globale pour la réussite éducative des jeunes de 0 à 25 ans

qui permet de rassembler les acteurs éducatifs. Sur la base du diagnostic des besoins, partagé avec les usagers et les acteurs éducatifs, le plan d'actions sera établi d'ici fin 2019. Les premières actions sont déjà engagées, comme la formation conjointe ATSEM / enseignants pour travailler sur des pratiques communes !



Médiathèque

CHASSE AU TRÉSOR À CASTELNAU-DE-MONTMIRAL

La médiathèque d'agglomération a proposé le 20 octobre une animation à Castelnau-de-Montmiral où parents et enfants devaient partir à la recherche d'un trésor caché.



Un goûter, un atelier de maquillage initié par l'association "Les mains créatives" ainsi qu'une heure du conte ont également ponctué l'après-midi avec succès. Cette animation, hors les murs, répond aux nouvelles modalités d'intervention de la médiathèque qui va étendre son champ d'action plus largement sur le territoire de l'agglomération. Des projets du même type sont prévus à Cahuzac-sur-Vère, Montgaillard et Salvagnac.

1. BRENS

Une rue en hommage à la résistante Angelita Bettini Del Rio

Le 19 août la commune a rendu hommage à Angelita Bettini Del Rio, résistante, en donnant son nom à une rue de Brens proche du mémorial des disparus du camp - route Dora Schaul. La décision a été prise à l'unanimité par le Conseil municipal. Cette rue se trouve à proximité de l'ancien camp de Brens, successivement centre d'accueil pour réfugiés espagnols (1939-1940), centre d'hébergement pour réfugiés juifs étrangers (1940-1941), camp de concentration pour femmes (1942-1944) sans oublier les nombreux enfants présents avec leurs mères venant du camp de Rieucros. La volonté de la Mairie de Brens est, depuis longtemps, de créer sur le terrain du camp un historial à la mémoire de tous ces disparus.



2. LABESSIÈRE- CANDEIL

Le city park : une aire de jeux ludique et sportive

L'ancien terrain de tennis vient de laisser place à une aire de jeux ludique et sportive avec même une piste de course. Ce city Park servira à l'école, au centre de loisirs mais aussi à tous les enfants et adolescents de la commune ou de passage pour un moment de détente et de rencontre. Ce city park a bénéficié du soutien financier de l'État et de la Communauté d'agglomération.



4. GRAULHET

Vent en poupe pour le meeting

Plus de 2500 personnes sont venues profiter du meeting aérien ce 13 octobre sur l'aérodrome Graulhet - Montdragon. Une vingtaine d'aéronefs exposés au public le matin, volaient l'après-midi. Les 75 membres de Replic'Air ont su relever ce défi et nous en ont mis plein les yeux. En fin de journée, ils inauguraient le grand hangar qui

abrite les avions du club et de particuliers ainsi que l'atelier de montage. Le président Jérémy Caussade, en remerciant la mairie, l'agglomération et les Graulhetois pour leur accueil, a confié qu'il était ravi de son installation à Graulhet et de l'enthousiasme de tous autour de leur passion. Un bel événement à renouveler !

3. GAILLAC

La ville complète son pôle sportif

Après avoir inauguré son nouveau skatepark, la ville de Gaillac engage deux nouveaux projets sportifs : la réalisation d'un citypark et la création, très attendue, d'une piste d'athlétisme. Cette dernière a pour objectif de répondre aux besoins des associations et pratiquants mais aussi aux temps d'activités sportives des collégiens et des lycéens, l'équipement étant envisagé aux abords des établissements gaillacois. La première phase d'étude a été réalisée cette année pour une réalisation de l'équipement en 2019.



5. MONTANS

Le centenaire de l'armistice

Cent ans après le 11 novembre 1918, Montans fête la fin de la guerre en recréant l'ambiance joyeuse dans le village, le retour de ses soldats meurtris mais heureux de retrouver leurs foyers, l'hommage aux poilus morts sur les champs de batailles. Expositions, animations avec de nombreux figurants en costume d'époque évoluant au milieu de véhicules et matériels centenaires ont permis de redonner vie à ce moment historique. Ces trois jours, ponctués d'une cérémonie solennelle et du bal de la victoire, ont été l'occasion pour tous les visiteurs d'un voyage dans le temps pour mieux comprendre le vécu des habitants il y a un siècle.



7. RABASTENS

Création d'une aire de covoiturage

Labellisée Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV), la Communauté d'agglomération Gail-lac-Graulhet a approuvé l'instauration d'un fonds de concours dédié aux projets, sous maîtrise d'ouvrage communale, visant la réduction des déplacements motorisés, comme c'est le cas de l'aménagement d'aires de covoiturage. La commune de Rabastens a manifesté le souhait de s'inscrire dans cette action avec le projet d'aménagement d'une aire de covoiturage au bord de la RD 988 en direction de Toulouse.



6. FÉNOLS

Aide à l'achat de matériel événementiel

La richesse des manifestations culturelles rythme l'année sur les communes de l'agglomération. Cette dynamique associative et municipale renforce la cohésion, l'attractivité et la fierté d'appartenir à un territoire « qui bouge ». C'est pourquoi l'agglomération accompagne les communes qui souhaitent acquérir du matériel de logistique pour les manifestations (chapiteaux, podiums, matériel scénique,...). L'objectif est d'accompagner sur l'intégralité du territoire les communes à se grouper en « ententes » pour acquérir, gérer ensemble et se prêter du matériel mutualisé et performant. L'aide financière peut ainsi atteindre 70 % de l'investissement (30 % de l'agglomération et 40 % d'aide européenne). Déjà les communes d'Aussac, Briatexte, Busque, Cadalen, Cestayrols, Fénols, Florentin, Labastide de Lévis, Labessière-Candeil, Lasgrais, Montans, Parisot, Peyrole, Puybegon, Rivières, Senouillac, Técou sont regroupées en « ententes », générant un investissement de plus de 77 000 € auprès de fournisseurs locaux.

Un bel exemple de subsidiarité et de mutualisation en faveur de la richesse culturelle et associative et de l'économie locale !

Le projet propose à la population rabastinoise un point de rencontre, ouvrant la possibilité de rejoindre l'autoroute A68 par l'échangeur de Saint-Sulpice, au lieu de traverser le bourg centre de Rabastens et rejoindre l'échangeur du côté Rabastens/Couffouleux.

D'une surface de 1200 m² avec une capacité d'accueil de 39 véhicules, le financement des travaux (42 600 € HT) est assuré à hauteur de 53 % par la commune de Rabastens et 47 % par la Communauté d'agglomération.

8. CAHUZAC-SUR-VÈRE

Conseil intercommunal des enfants

Depuis 2013, un Conseil municipal enfant (CME) exerce ses fonctions à Cahuzac-sur-Vère. On lui doit un bon nombre de réalisations telles que la construction d'un city park, le nom de l'école Prim'Vère, des campagnes anti-tabac et de sécurité routière à vélo, des actions de solidarité pour le Téléthon, et des participations aux commémorations des 11 novembre et 8 mai. Afin de développer le sens de l'engagement de tous les élèves intéressés, la commune a décidé d'ouvrir l'élection du Conseil municipal enfant aux enfants des communes voisines fréquentant l'école. Le Conseil municipal enfant se transformera donc en Conseil intercommunal des enfants en mars 2019.



10. COUFFOULEUX

Inauguration de la nouvelle Mairie

Le 28 septembre 2018, ont été inaugurés les nouveaux locaux de la Mairie de Couffouleux. Ce projet d'extension s'inscrit dans une réflexion globale d'aménagement du centre-bourg de Couffouleux. Plusieurs objectifs étaient poursuivis : la mise en accessibilité des équipements publics aux personnes à mobilité réduite, la mise aux normes des équipements de sécurité incendie, la rénovation énergétique du bâtiment. Ces nouveaux aménagements répondent à la fois au souci d'améliorer les conditions de travail du personnel mais aussi de réserver le meilleur accueil aux habitants, la

mairie devant être un lieu de proximité par excellence.

11. GAILLAC

Plus de 15 000 visiteurs pour les Trésors de Pékin

Exposition événement, les « Trésors du Musée d'art de Pékin » ont séduit en 4 mois plus de 15 000 visiteurs au musée des beaux-arts de Gaillac. Accueillie sur le territoire grâce aux coopérations de Gaillac avec la Chine, et notamment son jumelage avec la ville de Zigong, l'exposition internationale a soutenu l'activité touristique et a été le support à des actions pédagogiques sur le territoire. Après leur escale à Gaillac, les 140 œuvres ont repris définitivement leur place dans les col-



lections du Musée du temple Wanshou de Pékin.

12. FLORENTIN

Un nouvel espace ludique

Un nouvel espace ludique intergénérationnel vient embellir la place du village, à côté de la mairie. Il intègre un square pour tout petits, une installation de jeux multifonction pour les 6 - 12 ans, un city stade multi-activités, une aire de fitness pour adultes et un espace pique-nique. Un espace que se partagent grands et petits de tous âges.



9. GRAULHET

Vif succès de la transversale

La compétence transport a été transférée à Gaillac-Graulhet Agglomération. Le transport est financé par une taxe dite "versement transport" prélevée auprès des employeurs. Cette taxe doit aujourd'hui être harmonisée progressivement sur le territoire, jusqu'à atteindre 0,55 %. Graulhet avait un taux très bas (0,05 % de la masse salariale). « Les entreprises graulhetoises qui versent la taxe transport vont voir cette imposition augmenter, de fait j'ai souhaité en parallèle impulser une nouvelle offre transport sur la ville », confie Claude Fita. Et d'ajouter : « Nous avons ainsi repensé avec l'appui technique de la SPL, le prestataire assurant le transport, les circuits de la navette. Nous avons corrigé certaines incohérences et réuni les quatre circuits en trois. Nous avons rajouté un service, La transversale ». Cette ligne qui traverse la ville de La Molière à La Bousquétarié, matin et soir les lundis, mardi, jeudi et vendredi, matin et midi le mercredi, remporte un vif succès : 30 enfants en moyenne le matin à La Molière ! La ville a à cœur de repenser la mobilité et les déplacements dans la continuité de la gare routière et en allant plus loin sur les déplacements doux.

COMPRENDRE

HAUT DÉBIT : LE PARTENARIAT AGGLO / DÉPARTEMENT

Internet fixe : Déploiement du réseau en fibre optique

Pour accélérer l'accès au très haut débit pour tous, le Département du Tarn a lancé une **consultation aux entreprises** pour la construction et la commercialisation d'un **réseau public en fibre optique**.

L'entreprise délégataire et le calendrier de déploiement seront annoncés courant du premier semestre 2019. L'objectif est de mailer tout le territoire tarnais d'ici 2025.

L'Agglomération, aux côtés du Département, a prévu d'investir 3 millions € pour garantir le **déploiement de la fibre sur l'ensemble de notre territoire** et pour proposer aux **40 000 foyers** et aux **17 zones d'activité** économique une connexion à l'internet fixe performante.

En attendant la fibre : des opérations en cours et des solutions

Pour accompagner les zones à bas et très bas débit, l'Agglomération a contractualisé avec le Département pour la réalisation d'**opérations de montée en débit** sur le réseau en cuivre (la technologie ADSL) impactant

des secteurs de Salvagnac, La-Sauzière-Saint-Jean, Montgaillard, Montels, Broze, Cahuzac-sur-Vère, Giroussens, Peyrole, Cadalen et quelques prises de Téco, Busque, Puybegon, Castelnau-de-Montmiral et Gaillac.

En outre, l'Agglomération participe aux **travaux de génie civil** permettant d'installer les fourreaux qui accueilleront la fibre.

En 2018, le coût d'investissement pour ces opérations s'élève à 464 000 €.

Enfin, l'État conseille aux foyers de s'appuyer sur la technologie mobile pour améliorer son débit internet. Il s'agit de la solution « Box 4G fixe », dispositif commercialisé par les opérateurs nationaux.

ÉCOLES : UNE GESTION PARTAGÉE AGGLO / COMMUNES

L'agglomération a la compétence des services scolaires, périscolaires et extrascolaires.

Ce choix a été fait pour porter ensemble un projet éducatif communautaire en faveur de la réussite éducative des enfants et des jeunes, et pour harmoniser les conditions d'accès aux services pour les familles.

Au quotidien, la gestion des services et l'accueil,

l'information des familles doivent se faire au plus près du citoyen, afin d'offrir un service adapté aux réalités locales, proche et réactif.

L'agglomération applique donc concrètement le « principe de subsidiarité » :

À l'échelle de l'agglomération sont pertinents :

- la **politique éducative globale** concertée avec l'ensemble des acteurs éducatifs et les parents,
- le **partenariat étroit avec l'Éducation nationale**,
- les **actions collectives** comme la formation des personnels, la politique de restauration scolaire, le projet d'école numérique,
- le programme de **renovation énergétique** des écoles,
- le choix des gros **investissements** et l'organisation d'ensemble.

À l'échelle des 7 bassins de vie éducation-jeunesse :

définis par la Communauté d'agglomération pour prendre en compte les spécificités locales, et sur lesquels les élus municipaux travaillent avec les conseils d'école sur :

- le règlement de la **carte scolaire**,
- les **actions éducatives** avec les directeurs d'écoles,

- les besoins de **travaux**, de **matériel** et **mobilier**.

Un élu de l'agglomération est référent sur chaque bassin afin de faire le lien avec les élus de l'agglomération, et un coordonnateur éducation jeunesse accompagne les équipes sur le terrain et fait le lien avec les services.

À l'échelle des mairies qui assurent :

- la gestion quotidienne,
- l'accueil et l'accompagnement des familles,
- le relationnel avec les enseignants,
- l'entretien des écoles.

Chaque maire ou délégué aux affaires scolaires et chaque secrétaire de mairie, pivot de cette organisation, gèrent un budget de fonctionnement par école, et effectuent les commandes grâce à un accès direct depuis le poste de travail en mairie au logiciel finances de l'agglomération.

Cette organisation fonctionne pour les 52 écoles et les 6500 enfants scolarisés sur l'agglomération.

Le principe de **subsidiarité** précise que la responsabilité d'une action publique, lorsqu'elle est nécessaire, revient à l'entité compétente la plus proche de ceux qui sont directement concernés par cette action.

L'AGGLO : UN TERRITOIRE DE COOPÉRATION

Le développement et la promotion du territoire, l'aménagement d'équipements et de services sont possibles grâce à la coopération entre les différents acteurs institutionnels.

Au quotidien l'agglomération, aux côtés des communes, travaille avec l'État, la Région, le Département pour accompagner et réaliser les projets. La coopération permet aussi, entre les communes, de faire à plusieurs ce qui n'est pas possible seul, en mettant en commun les ressources pour des projets plus ambitieux.

Coopérer : une chance et une nécessité

L'agglomération a deux chances :

- celle d'être un territoire attractif et ouvert dans l'aire d'**influence de la métropole toulousaine**, au **croisement des agglomérations** d'Albi, Montauban et Castres.
- celle d'être un **territoire rural**, aux ressources agricoles, viticoles, culturelles, et au patrimoine riche, avec une histoire millénaire, c'est une singularité que nous mettons en valeur.

Pour porter ses spécificités et ses besoins auprès de ses partenaires, l'agglomération contractualise ses objectifs de développement avec L'État, l'Europe, la Région et le Département. Le rôle de l'agglomération est de mettre en lien et **d'accompagner les initiatives locales**, de mobiliser les partenariats techniques et financiers autour de ces projets en les inscrivant dans les différents contrats.

Ces contrats (voir encadré) permettent à l'Europe, État, Région et Département, de **coordonner leur soutien financier** aux projets liés à la croissance économique et à l'emploi, aux services aux habitants, à l'éducation jeunesse, à la redyna-

misation des centres bourgs, à la mobilité, à l'habitat, à la transition écologique et énergétique, au tourisme, à la culture et au patrimoine,...

Au sein de l'Agglomération, une équipe est chargée en transversalité avec l'ensemble des services d'aider à la recherche des financements pour les porteurs de projets.



CHIFFRES CLÉS

pour 2017

- **CONTRAT DE RURALITÉ 2017/2020 :**
23 projets
8,75 M€ d'investissements
2,34 M€ d'aides de l'État
- **CONTRAT RÉGIONAL UNIQUE 2017**
36 dossiers représentant :
11,8 M€ d'investissements
3,4 M€ d'aides de l'État
1,27 M€ d'aides régionales
1,27 M€ d'aides départementales
0,2 M€ d'autres partenaires (CAF)

Question à...



Pascal Néel

1^{ER} VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Quelle coopération entre l'agglomération et les citoyens ?

Les communes comme l'agglomération doivent être à l'écoute des citoyens afin d'identifier les besoins et d'accompagner les projets. Mais nous avons également besoin de nos concitoyens pour bâtir des actions d'initiative publique ou privée. Ainsi nous coopérons avec les entreprises, les associations, les structures de formation, les chambres consulaires, et l'ensemble de nos concitoyens impliqués dans des actions. C'est le cas de toutes les entreprises que nous avons accompagnées dans leur installation ou leur développement.

Mais c'est aussi le cas pour les citoyens qui gèrent en association des services à la population comme les crèches ou qui animent le territoire tels que les comités des fêtes.

Une des clés de la réussite de notre projet territorial repose sur la qualité de la coopération Agglomération-Communes. Mais la construction d'un partenariat fort avec les territoires environnants aura aussi une certaine importance ainsi que les partenaires naturels. (Etat, Europe, Région, Département).



Territoires voisins : des partenaires naturels

La coopération territoriale se construit également avec les territoires limitrophes. En matière d'**urbanisme** cette coopération est obligatoire puisque chaque intercommunalité doit présenter à ses voisins ses orientations dans le domaine de l'aménagement du territoire décrite dans leur **SCoT** (Schéma de cohérence territoriale). Ces échanges mettent en cohérence les axes de développement de chaque territoire, notamment en matière de projet d'aménagement de développement durable, de Plan local d'urbanisme, de Plan local pour l'habitat, de plan climat, de mobilité. Du fait de la proximité de la métropole Toulousaine, Gaillac-Graulhet Agglomération est membre de l'**association InterScot** qui réunit les intercommunalités et syndicats mixtes qui ont des schémas territoriaux naturellement impactés par l'aire urbaine du grand bassin toulousain. Convaincue de la nécessité de s'inscrire dans un dialogue avec la métropole toulousaine notre communauté d'agglomération a pour objectif de devenir membre de l'association du dialogue métropolitain créée par la ville rose avec les villes moyennes.

Des collaborations dans tous les secteurs

Dans le cadre de ses compétences la Communauté d'agglomération déploie de nombreux partenariats avec les acteurs du territoire.

- **ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie)** : permet de financer une mission de conseil pour la rénovation énergétique des bâtiments publics et de déployer le dispositif Renovam (aides pour les particuliers).
- **La CAF et la MSA** : soutiennent la politique éducative de la communauté d'agglomération via des conventions pluri-annuelles, et favorise le développement et l'amélioration de l'offre d'accueil destinée aux enfants et jeunes de 0-17 ans. Le soutien financier s'élève à 3,2 M/€ annuels à travers les différentes prestations de service, et un co-financement pour les projets structurants (crèches, centre de loisirs).
- **CCI / Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn** : partenariat important autour du Plan d'Actions Commerce Territorial, dont une convention signée dans le cadre du dispositif « Pack transmission-reprise ».
- **Chambre d'agriculture** : les relations sont soutenues, à travers l'Essor maraîcher, l'organisation an-

LA REVITALISATION DES CENTRES BOURGS ET VILLAGES : UN ENJEU D'ÉGALITÉ POUR TOUT LE TERRITOIRE

Notre politique d'aménagement doit équilibrer le développement au sein du territoire. Pour ce faire, elle s'appuie sur les bourgs centres qui sont des pôles de service sur les bassins de vie. C'est pourquoi l'Agglomération a candidaté au dispositif régional « Bourgs-centres Occitanie Pyrénées/Méditerranée » pour accompagner les 12 communes éligibles : Brens, Briatexte, Cadalen, Castelnau de Montmiral, Couffouleux, Gaillac, Giroussens, Graulhet, Lagrave, Lisle sur Tarn, Salvagnac, Rabastens. Il s'agit pour chaque commune de mettre en place un plan d'action en matière de commerce, espaces publics, habitat, équipements publics, mobilité, offre touristique et culturelle. Pour toutes les autres communes, l'agglomération accompagne les projets « Coeurs de village » participant à l'embellissement des espaces publics, à la qualité du cadre de vie, de l'habitat, à l'offre commerciale et de services. L'objectif est de proposer un accompagnement « sur mesure » adapté aux besoins de chaque commune.



nuelle de la Journée de l'Entreprise Agricole ou les échanges réguliers avec le comité local AGIRA pour le soutien de projets agricoles locaux (légumerie, approvisionnement des cantines scolaires...).

Dans le cadre des contrats avec l'État, la Région, le Département, la communauté d'agglomération et les communes travaillent de concert pour optimiser les financements et concrétiser des projets qui améliorent le cadre de vie des habitants. Quelques exemples de succès partagés...

GRAULHET : CRINS II

Une nouvelle configuration des espaces publics



Le projet Crins II, parallèlement au programme de travaux sur l'habitat, a pour objectif de poursuivre l'ouverture du quartier vers le centre-ville en améliorant son image et en favorisant la cohésion sociale, mais aussi de réaménager les espaces extérieurs en encourageant les déplacements doux.

Ce projet de requalification urbaine est copiloté par la Communauté d'agglomération et la commune. L'autofinancement est réparti entre les deux collectivités après déductions des subventions des autres partenaires (Europe, État, Région, Département)

COUFFOULEUX :

Objectif "Cœur de bourg"

De nombreux équipements publics (mairie, école, crèche, salle polyvalente,...) sont situés dans

une zone permettant de créer un véritable centre-bourg. Le projet de Couffouleux est donc de créer un véritable lieu de vie, de rencontres et d'échanges autour des bâtiments publics présents et d'intégrer ce site dans le fonctionnement urbain du bourg en liaison avec les autres hameaux ou quartiers. Les récents travaux d'extension de la mairie s'inscrivent dans ce projet d'aménagement.



LE VERDIER :

Aménagement des rues du cœur du village

La commune du Verdier a entrepris de poursuivre la réhabilitation et la revitalisation du quartier Le Barri Nau. En 2016 elle a racheté une des maisons du quartier pour en faire des logements locatifs. Le projet d'aménagement de ces rues participe à l'amélioration du cadre de vie pour les habitants. Prévu sur 3 ans, la première tranche des travaux permettra l'aménagement de la Grande Rue.

LES FONDS EUROPÉENS : LE PROGRAMME LEADER 2014/2020

Le programme **LEADER** est un bel exemple de coopération locale entre acteurs, il accompagne le partage des initiatives privées et publiques, à partir des besoins du terrain.

Les fonds européens LEADER sont gérés par la **Région**. Après un appel à projets, l'agglomération bénéficie d'une enveloppe de 2 M € sur 6 ans pour des projets publics ou privés.

Ils sont validés au sein d'un **comité local de programmation** composé d'élus de l'agglomération et d'acteurs socio-professionnels.



Question à...



Pierre Verdier

**VICE-PRÉSIDENT
RESSOURCES
ET ADMINISTRATION**

Quel est l'intérêt du programme Leader pour le territoire ?

Depuis maintenant une vingtaine d'années, le programme Leader nous a aidé à soutenir les projets de collectivités, d'associations et d'entreprises : équiper des crèches ou des médiathèques, réaliser des équipements sportifs, développer les actions pour le tourisme... En fait, avec le LEADER, c'est l'Europe qui aide nos projets.

L'AGGLO INVESTIT POUR VOTRE QUOTIDIEN

Voirie

MONTDURAUSSE



Chemin Les liasses

BEAUVAIS-SUR-TESCOU



Impasse Bousario

PEYROLE



Route de Busque

MÉZENS



Chemin Notre-Dame de Grâce

Travaux à venir...

Couffouleux :

Route des Massiès

Giroussens :

Saint-Anatole

Les Galiniers

Grazac :

Route de Rivalès, Saint-Laurent-de-Peyrouse

Mézens :

Chemin Les Debars

Parisot :

Route de Pinsegère

Route des Parets

Peyrole :

*Chemin du Vacan,
Route de Sieurac
Route de Busque*

Puybegon :

La Mondelié,

La Pioche,

Cathary

Rabastens :

Chemin de Foncoussières

Chemin de la Trémège



Petite enfance

GRAULHET



L'ancien bâtiment de la CAF, racheté par l'Agglomération, situé place Henri Dunant à Graulhet, d'une surface de 765m² répartie sur deux niveaux, accueille déjà la crèche «Les Petits Dadou's» (30 places). Les travaux d'extension sur le rez-de-chaussée et à l'étage permettront d'augmenter la capacité d'accueil de 24 places supplémentaires. **Le bâtiment accueillera également :**

- **Le Relais d'assistantes maternelles (RAM)** et permettra aux assistantes maternelles agréées indépendantes de se retrouver ponctuellement pour des temps d'animation ou de formation.

- **Le Relais petite enfance (RPE).** La réception des travaux doit intervenir fin avril 2019.

**OUVERTURE
DE LA MICRO-CRÈCHE
DE CADALEN
LE 27/08/2018**



Travaux à venir...

GAILLAC

- École de Tessonnières

*Rénovation des sanitaires
et isolation de locaux*

Écoles

BRIATEXTE

École Jean-Louis Etienne



Dédoulement de la classe de CP grâce à des modulaires

GRAULHET

École de l'Albertarié



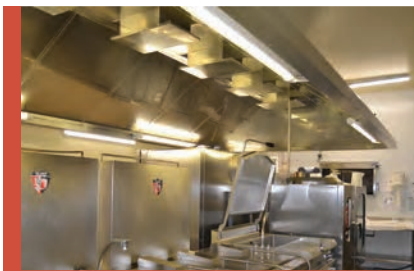
GAILLAC

École de Catalanis



Travaux de rénovation énergétique

École de la Clavelle



Amélioration du restaurant scolaire

SALVAGNAC

École Santa Grelh



Remplacement de 2 modulaires

RABASTENS

École Las Peyras



Nouvelle clôture

FÉNOLS



Travaux de rénovation énergétique

RIVIÈRES



Sécurisation des écoles :

**BRENS, MONTANS,
LISLE-SUR-TARN,
CAHUZAC-SUR-VÈRE,
CASTELNAU-DE-
MONTMIRAL,**

**DONNAZAC, ITZAC,
LE VERDIER, PUYCELSI,
SALVAGNAC.**

FILIÈRE CUIR : LES ENTREPRISES ET LE TERRITOIRE EN ACTION



80
Entreprises

650
salariés

Une véritable dynamique s'est engagée autour de la filière cuir de Graulhet. Communauté d'agglomération, ville, entreprises agissent ensemble pour la promotion de cette industrie de savoir-faire, d'innovation et d'excellence au cœur de notre territoire.

La filière cuir de Graulhet : une dynamique collective et des actions

Gaillac-Graulhet Agglomération mène depuis 2015 une action de structuration et de promotion économique de la filière cuir de Graulhet. Le travail de mobilisation des entreprises a débouché sur la création d'un réseau local d'entreprises fédérant leurs dirigeants, et présidé par Dominique Picquier, gérante de la maroquinerie La Fabrique. Créé début 2017, ce réseau s'est doté d'une identité commune **Graulhet le Cuir**, porteuse à la fois de la diversité des savoir-faire locaux et de ce qui unit les entreprises : la matière cuir et la ville de Graulhet. Les objectifs



du réseau, partagés et soutenus par Gaillac-Graulhet Agglomération, sont ambitieux.

- **Réunir, valoriser et promouvoir** les entreprises locales de la filière.
- **Renforcer et développer** les relations entre les entreprises.
- **Assurer une meilleure visibilité** de la diversité des savoir-faire, produits et services des entreprises.
- **Transformer l'image** des métiers du cuir.
- **Porter les valeurs** positives liées aux entreprises, à la ville et à la région : savoir-faire, innovation, respect, convivialité et art de vivre.

graulhetlecuir.com

Graulhet le cuir à Paris

Une des premières actions menée par les entreprises membres de l'association **Graulhet le Cuir** a été d'exposer en septembre dernier au salon "Première Vision Paris", événement mondial réunissant les professionnels de la confection et de la mode. Aux côtés des principales mégisseries de Graulhet qui exposent régulièrement sur ce salon, le réseau d'entreprises **Graulhet le Cuir** a ainsi mis en avant, pour la première fois, l'ensemble de la filière pendant 3 jours sur un stand collectif de 36 m². Le bilan de cette participation s'est avéré positif tant par la quantité des contacts noués que par l'image positive projetée d'une filière cuir graulhetoise unie pour promouvoir ensemble les entreprises et le territoire.



ÉVÈNEMENT

CUIR DANS LA PEAU 2018

**Présence exceptionnelle du
Président du Conseil National
du Cuir à Graulhet**



Frank Boehly, Président du Conseil national du cuir (CNC), était à Graulhet le 24 octobre dernier pour inaugurer les visites des ateliers du cuir de Graulhet organisées par l'Office de tourisme. En présence notamment de Claude Fita, maire de Graulhet, de Paul Salvador, Président de Gaillac-Graulhet Agglomération, et d'entreprises de la filière cuir, Franck Boehly, a ainsi confirmé tout l'intérêt de cette opération, soutenue par le CNC, qui permet de montrer au grand public la diversité des métiers, des matières, des produits et des savoir-faire locaux de la filière.

Présent pour la première fois à Graulhet, le Président du CNC en a profité pour échanger directement avec plusieurs dirigeants membres du nouveau réseau d'entreprises "Graulhet le Cuir", dont il a salué les actions collectives visant à promouvoir à la fois la filière cuir locale et le bassin de Graulhet.



Investissements d'entreprises

Positionnée de longue date sur des marchés internationalisés, la filière cuir de Graulhet se développe. Cela se concrétise ces derniers mois sur notre territoire par des entreprises qui investissent dans de nouveaux équipements et matériels, qui réalisent des extensions immobilières, qui se déplacent pour s'agrandir et qui recrutent. Cette dynamique concerne aussi bien le secteur de la mégisserie que de la maroquinerie.



Reconnaissance interna- tionale et Made in France



La reconnaissance des savoir-faire des entreprises de la filière cuir de Graulhet par la clientèle internationale ne date pas d'aujourd'hui. Les grandes maisons du luxe, les créateurs de renom ou qui se lancent, les professionnels de la mode trouvent ici toute une diversité de matières, d'innovations et de savoir-faire.

La garantie d'une fabrication française, associée à une histoire locale millénaire autour du cuir, constituent indéniablement un atout. Le bassin de Graulhet se distingue par la présence de 5 entreprises labellisées Entreprises du Patrimoine Vivant.



Contacts :

Réseau d'Entreprises Graulhet le Cuir
33 rue Saint Jean 81300 GRAULHET
graulhetlecuir.com • contact@graulhetlecuir.fr

Gaillac-Graulhet Agglomération
Direction Attractivité - Économie • Tél. : 05 63 83 09 30
eco.ted.fr • economie@ted.fr



UNE LÉGUMERIE POUR FACILITER L'APPROVISIONNEMENT DE LA RESTAURATION COLLECTIVE EN CIRCUITS COURTS

Terra Alter Pays d'Oc

C'est le nom de la légumerie bio qui voit le jour à Montans. Schématiquement, il s'agit d'une plate-forme de collecte, conditionnement et distribution de légumes bios locaux en direction de la restauration collective, de supermarchés, d'épiceries fines ou de magasins bio..., le tout en circuits courts.

Maillon essentiel de la chaîne de valeur entre la production et la consommation de légumes, Terra Alter Pays d'Oc constitue un outil de structuration

et de développement de la filière maraîchage bio, valorisant notamment les débouchés, permettant en outre une diversification des exploitations.

Fortement soutenue par les collectivités, Gaillac-Graulhet Agglomération initie une expérimentation d'approvisionnement des cantines qui confectionnent leurs repas, la Chambre d'agriculture structure une association de producteurs fournisseurs de la légumerie, l'initiative Terra Alter Pays d'Oc a, semble-t-il, de beaux jours devant elle.

Question à...



Bernard Miramond

VICE-PRÉSIDENT
AGRICULTURE, ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE

Vous expérimentez au niveau de l'Agglomération un approvisionnement des cantines scolaires du territoire par Terra Alter Pays d'Oc ?

L'Agglomération veut proposer aux élèves des produits locaux, frais et si possible bio.

Terra Alter peut être un acteur important de cette action, en garantissant la qualité des produits livrés

et en facilitant le travail des cuisiniers.

L'expérimentation porte d'abord sur les cantines scolaires du territoire qui préparent directement les repas des enfants.



François Espinasse et Sylvain Delpoux

FOXAL VEUT S'IMPOSER SUR LE MARCHÉ DE L'ALU

Pour franchir un cap, Foxal, fabricant de solutions architecturales à base de profilés alu, a développé son site de production de Lagrave de 1.200 m² supplémentaires.

Créée en 2007 par Franck Espinasse, Foxal connaît depuis 2010 un nouvel essor avec l'arrivée en tant qu'associé de Sylvain Delpoux. Foxal vient d'investir 800.000€ dans la construction d'un bâtiment destiné à abriter la fabrication des profilés, leur stockage, et une salle de repos pour ses 28 collaborateurs. « *Nous avons axé ce développement sur l'activité de l'entreprise, mais aussi sur le bien-être du personnel, avec un réfectoire accueillant et chaleureux. Cet investissement doit permettre de répondre à la demande croissante de nos clients pour nos produits haut de gamme. Nous espérons atteindre les 7 millions d'euros de chiffre d'affaires annuels d'ici trois ans* », commente Sylvain Delpoux. Pour accompagner cette croissance, l'entreprise devrait aussi recruter une dizaine de collaborateurs.

Fabricant industriel de menuiserie alu pour les professionnels (menuisiers, promoteurs, architectes...), Foxal est créateur de solutions contemporaines pour fenêtres et portes. « *L'aluminium a pris de l'ampleur sur le marché de la menuiserie. C'est un produit durable, renouvelable et recyclable en fin de vie, utilisé pour réaliser de grandes menuiseries, des coulissants, garde-corps, vérandas, pergolas...* », explique Sylvain Delpoux.

FOXAL • www.foxal.fr

Z.A. La Bouissounade • 81150 LAGRAVE • Tél. : 05 63 41 12 67



développement durable

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : ACCOMPAGNER LES COMMUNES ET LES HABITANTS

La communauté d'agglomération, dans le cadre de son plan climat et du programme TEPCV (Territoire à énergie positive pour la croissance verte) accompagne les communes dans leurs projets de rénovation énergétique. Une action volontariste pour améliorer le confort, pour réduire la facture énergétique et l'empreinte écologique.

Écoles et crèches

Pour les équipements publics la Communauté d'agglomération intervient directement sur les bâtiments relevant de sa compétence et notamment dans les écoles et dans les crèches. Les travaux engagés en 2018 auront permis, d'ici la fin de l'année, d'améliorer le confort thermique de certaines écoles et d'une crèche.

FÉNOLS Isolation des murs et des combles, ventilation, menuiseries extérieures et brise soleils,

RIVIÈRES Panneaux rayonnants performants, menuiseries double-vitrage, brise soleils, ventilation, isolation des murs par l'extérieur

GAILLAC Catalanis Menuiseries double-vitrage, ventilation, isolation des murs par l'extérieur.

La Voulte Chaudière gaz à condensation, menuiseries double-vitrage, ventilation.

PEYROLE Crèche Au petit pré Pompe à chaleur, brise-soleils, éclairage LED.

rénovation des bâtiments (mairie, salle des fêtes,...) et logements communaux. Lorsqu'une commune entreprend la rénovation d'un logement locatif communal ou la transformation d'un bâtiment en logement, la Communauté d'agglomération accompagne ce type de projet dans le cadre de son plan climat et de sa politique de l'habitat. Cette coopération avec la commune permet à celle-ci de proposer des logements de bonne qualité énergétique avec des charges et un loyer maîtrisés.

AUSSAC Ancienne mairie,
BUSQUE Mairie, salle communale et ancienne mairie

CAMPAGNAC Création d'un logement communal.

LABASTIDE-DE-LÉVIS Rénovation de 1 puis 3 logements (2 phases).

LAGRAVE Rénovation énergétique de l'espace culturel.

PARISOT Rénovation énergétique de la mairie.

SAINT-URCISSE Création et rénovation d'un logement communal.

SALVAGNAC Rénovation énergétique de la salle des associations.

projets répartis sur 14 communes pour le remplacement de luminaires énergivores par des LED ou encore pour la mise en place d'équipements permettant d'optimiser les durées d'éclairage. Ces projets, initiés par les communes sont financés par le Syndicat territoire d'énergie Tarn (ex. SDET), par la commune et la Communauté d'agglomération.

BERNAC Place centrale

BRENS Centre-bourg et hameaux
Lampadaires photovoltaïques
Parking ADMR-cimetière, abribus
Pendariès

CAHUZAC-SUR-VÈRE Village

CAMPAGNAC Beaudineng.

CESTAYROLS Centre-bourg,
Lincarque et Roumanou

GAILLAC 6 lampadaires
photovoltaïques

LAGRAVE Saut de bruc et passerelle
des Estutes

LARROQUE Mespel

LOUPIAC 5 horloges pour extinction
nocturne

MONTVALEN Village

PEYROLE Village, route de Lisle, Pas
de Peyrole

PUYCELSI Village, hameau de Valès,
Lacapelle, Gibilis

RIVIÈRES 20 lampadaires
photovoltaïques Aiguelèze

SAINT-BEAUZILE Lampadaires
photovoltaïques Village, La barthe et
La salle

Bâtiments et logements locatifs communaux

La Communauté d'agglomération intervient également pour accompagner les communes financièrement et techniquement sous forme de conseil et, dans leurs projets de

Éclairage public

Entre 2017 et 2018 la Communauté d'agglomération a accompagné 19

L'AGGLO DOUBLE L'ÉCO-CHÈQUE DE LA RÉGION POUR LES HABITANTS :

Dans le cadre de son dispositif d'aide à la rénovation énergétique **RENOVAM**, la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet prévoit, jusqu'en **juin 2019**, le doublement de l'éco-chèque de la Région :

- **1500€** supplémentaires pour les propriétaires **occupants**
- **1000€** supplémentaires pour les propriétaires **bailleurs**

Question à...



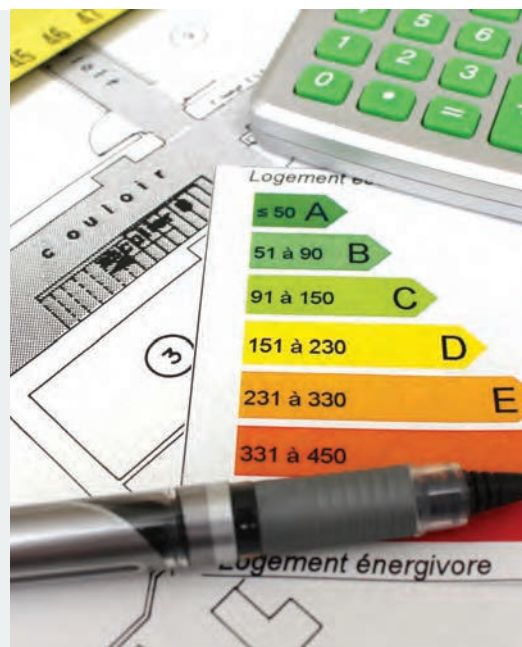
Florence Belou

**VICE-PRÉSIDENTE EN
CHARGE DE L'HABITAT ET
DU DISPOSITIF RÉNOVAM**

*Pourquoi avoir mis en place
le doublement de l'éco-chèque ?*

*Afin de compléter les aides attribuées
au titre de la politique de l'habitat,
et ainsi permettre à tous les ménages
ayant des revenus modestes d'obtenir
un coup de pouce supplémentaire
pour la rénovation énergétique de leur
logement.*

*C'est le moment de contacter Renovam
pour engager vos projets !*



Pour tous renseignements : renovam-renovation-energetique.fr • Tél. : 05 63 60 16 80



Gaillac-Graulhet
AGGLOMÉRATION
entre vignoble et bastides

L'agglo vous aide à rénover votre logement

RÉNOVAM

05 63 60 16 80

renovam-renovation-energetique.fr



événement

FESTIVAL DES LANTERNES #2 : MONUMENTAL!

Après l'immense succès populaire de la première édition qui a séduit plus de 250 000 visiteurs, le Festival de lanternes de Gaillac « Féeries de Chine » revient et promet de surprendre avec un parc de 4 hectares à 100% renouvelé.

**DU SAMEDI 1^{ER} DÉCEMBRE AU
MERCREDI 6 FÉVRIER**

Parc Foucaud Chaque soir 18h-23h
www.festivaldeslanternes-gaillac.fr

Dès décembre, la ville de lumières guidera le visiteur dans une cité impériale de la route de la soie. Un spectacle aux dimensions hors normes. La pièce centrale, créée spécialement pour Gaillac, est la plus grande lanterne lumineuse jamais construite hors de Chine : un palais de 75 mètres de long et près de 20 mètres de haut ! Et cela ne s'arrête pas là... rues traditionnelles, dragons légendaires, paysages : les tableaux sont composés de près de 800 lanternes recouvertes de soie. Un trio d'éléphants entièrement conçus en porcelaine chinoise complète le fabuleux spectacle, sans oublier la montagne aux pandas, un couple de dragons de 85 mètres ou les masques du Sichuan.

Le parc sera animé par des rencontres insolites avec les artistes de rue de la troupe du Sichuan et un nouveau spectacle de fontaines musicales et lumineuses enchantera le public. Le village du Sichuan présentera des animations et démonstrations d'artisanat traditionnel.

Issu d'une coopération culturelle entre Gaillac et sa ville jumelle Zigong (Sichuan), berceau des lanternes, « Féeries de Chine » vient de se voir remettre le label international « Happy Chinese New Year » par le Ministère de la Culture chinois.

Une reconnaissance culturelle qui hisse le festival au niveau international.

Les habitants de l'agglomération visiteurs privilégiés

Dans le cadre de ses compétences, l'agglomération accompagne le festival sur le transport des visiteurs, sur la collecte des déchets, sur l'accueil et le conseil des visiteurs et la mise en place de packs touristiques (voir ci-contre).

Dans le cadre de sa politique d'attractivité touristique et culturelle, l'agglomération souhaite faciliter l'accès de tous à la culture et aux loisirs ; ainsi, l'agglomération cofi-

nance le tarif privilégié unique de 13 € pour les résidents du territoire.

Familial et féérique, le Festival des lanternes est un spectacle unique à ne pas rater !

DES FORMULES VIP POUR VIVRE PLEINEMENT LES FÉRIES DE CHINE

- Entrée festival + Dîner **dès 39€/pers.**
- Déjeuner + Découverte du vignoble + Entrée festival **45€/pers.**
- Entrée festival + Hébergement de charme dans le gaillacois **118€ pour 2 pers.**
- Formule famille **Nous consulter**

AVANTAGES VIP :

Entrée coupe-file au festival
Réservation assurée pour le dîner
Hébergement de charme.

POUR RÉSERVER:

tourisme-vignoble-bastides.com
0805 400 828

AGENDA

Retrouvez toutes les infos des manifestations sur le site de l'Office de tourisme :
www.tourisme-vignoble-bastides.com

● DÉCEMBRE

Jusqu'au 31/12

jeudi 9h-12h et 14h-17h • samedi 9h-12h

LARROQUE 📍 **MAIRIE**

Expo Les premiers outils de l'Homme

€ **Gratuit** ☎ 05 63 33 11 75

Découvrez les outils de la Préhistoire du Sud-Ouest de la France.

Jusqu'au 31/12

10h-12h et 14h-18h sauf le lundi

GIROUSSENS
📍 **CENTRE DE CÉRAMIQUE**

Expo Entrelacs

€ **3€** ☎ 05 63 41 68 22

Découvrez la sculpture céramique de Daniela Schlagenhauf.



Le 13/12 • De 12h45 à 14h

GAILLAC
📍 **MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE**

Pause café, pause musée

€ **2,50€ café offert** ☎ 05 63 81 20 26

Visite guidée avec Claude Majesté-Menjoulas, ancien maître de conférences, autour des structures dans les roches.

Le 15/12 • 13h30

CASTELNAU-DE-MONTMIRAL
📍 **PARKING VIVAL**

Boucle de Castelanu-de-Lévis

€ **2€ | Carte adhérent 20€**

☎ 05 63 81 20 26

Randonnée accompagnée avec l'association des Randonneurs de Montmiral ! 7,3 km - 2h30

● JANVIER

12/01 • 20h30

GRAULHET 📍 **FORUM**

Anne Sylvestre

€ **13€ - 20€** ☎ 05 63 42 85 50



13/01 • 14h

GAILLAC 📍 **LE BALCON**

La première neige

€ **2,50€ | 5€ | -10 ans : gratuit**

☎ 05 63 81 20 19

Spectacle musical et poétique où les trois personnages vous entraînent dans un univers magique dès l'arrivée du premier flocon.

● FÉVRIER

Nous qui habitons vos ruines

Le 24/01 • 20h

GRAULHET 📍 **FORUM**

€ **10€ | 7€** ☎ 05 63 42 85 50

Le 25/01 • 20h30

GAILLAC 📍 **LE BALCON**

€ **10€ | 7€ | 5€** ☎ 05 63 81 20 19

Un changement de vie radical et un road-trip émouvant pour un spectacle bienveillant, ode à la pluralité, au risque et au hasard.

Le 02/02 • 20h30

GRAULHET 📍 **FORUM**

Mathieu Madénian

€ **20€ | 13€** ☎ 05 63 42 85 50

Nouveau one-man show "En état d'urgence".

Duo Daltin Beer Demander

Le 08/02 • 20h30

GAILLAC 📍 **LE BALCON**

€ **10€ | 7€ | 5€** ☎ 05 63 42 85 50

Le 09/02 • 20h30

GRAULHET 📍 **CINÉMA VERTIGO**

€ **10€ | 7€** ☎ 05 63 34 57 09

Un accordéoniste et un mandoliniste passionnés par les musiques de film nous proposent des transcriptions inédites signées par les maîtres du genre.



● MARS

Le 15/03 • 20h30

GRAULHET 📍 **FORUM**

Les fouteurs de joie

€ **20€ - 13€** ☎ 05 63 42 85 50

Cinq artistes multi-instrumentistes vous proposent une expérience unique au rythme de leur bonne humeur et de leur virtuosité.

Le 15/03 • 20h30

GAILLAC 📍 **LE BALCON**

Besame mucho

€ **10€ | 5€** ☎ 05 63 81 20 19

À l'occasion de la 17^e journée internationale de la femme, assistez aux retrouvailles rêvées entre une mère et sa fille.

Le 28/03 • 20h30

GRAULHET 📍 **CINÉMA VERTIGO**

Les conférences de poche

€ **10€ | 7€** ☎ 05 63 34 57 09

Entrez dans l'univers de Léon Lanclos où l'irréel devient banal et le quotidien extraordinaire.

1^{ER} DÉC AU 6 FÉV

TOUS LES SOIRS DE 18H À 23H

GAILLAC · TARN
**FÉÉRIES
DE CHINE**
FESTIVAL DES
LANTERNES
2^{ème} ÉDITION

TARIF PRIVILÈGE

Résidents de Gaillac Graulhet Agglomération*
VOTRE ENTRÉE AU FESTIVAL

13€

Réservez votre date
de visite, en ligne !

*sur présentation d'un justificatif

VILLE DE LUMIÈRE
*Parc 100%
renouvelé*

INFOS & RÉSERVATION

FESTIVALDES LANTERNES-GAILLAC.FR

P PARKING
GRATUIT

NAVETTE
GRATUITE

ESPACE
RESTAURATION
EN CENTRE VILLE

